

Rapport favorable bientôt soumis au président Reagan

D 18

la tribune

samedi — dimanche

SHERBROOKE, 14 SEPTEMBRE 1985

60 PAGES
6 CAHIERS
(SAMEDI 75¢) 40¢
Livraison à domicile: \$2.50 par semaine.

76e ANNÉE
No 175

Power prend le contrôle de Télé-Métropole

par Miville Tremblay
MONTREAL (PC) — Power Corporation a annoncé hier soir la prise de contrôle de Télé-Métropole pour la somme de 97,8 millions \$, une acquisition qui demeure sujette à l'approbation du CRTC.

La Succession J.A. DeSève, la Fondation J.A. DeSève et Cinémonde ont cédé, pour un prix unitaire de 30,75 \$, 1,4 million d'actions votantes de classe A, soit 99,6 pour cent d'entre elles ainsi que 1,7 million d'actions non votantes de classe B, ou 27,4 pour cent de ces dernières.

Puisque la loi ne l'exige pas, aucune offre secondaire n'est faite aux autres actionnaires et M. Paul Desmarais, président de Power, a annoncé par communiqué que M. Roland Giguère, pdg de Télé-Métropole, de même que le reste de la direction, demeureraient à leur poste.

Hier soir, personne n'était disponible, tant chez Télé-Métropole que chez Power, pour répondre aux questions. Dans un communiqué émis en fin de soirée, M. Roland Giguère, qui agit aussi comme mandataire des fiduciaires de la fondation et de la succession J.A. DeSève, se déclarait "très heureux de la transaction et envisage l'avenir avec enthousiasme".

Télé-Métropole possède et opère les stations CFTM-TV de Montréal, CJPMTV de Chicoutimi, une participation de 33,5 pour cent dans Pathonic Communication, laquelle possède Télé-Capitale de Québec (CFCM-TV et CKMI-TV), CFER-TV de Rimouski, CHLT-TV de Sherbrooke (Télé-7) et CHEM-TV de Trois-Rivières.

A travers des filiales, Télé-Métropole est engagée dans la production de films, de commerciaux et d'émissions pour ses propres stations et pour le compte de d'autres compagnies.

Au cours de l'exercice financier

se terminant le 31 août 1984, la compagnie avait réalisé des bénéfices de 14,7 millions \$ sur des ventes de 98,8 millions \$. L'avoir des actionnaires chiffrait 93,7 millions \$.

Meilleur traitement fiscal

M. Desmarais avait fait connaître depuis plus d'un an son désir d'acquiescer une compagnie au sein de Power Corporation afin de pouvoir obtenir un meilleur traitement fiscal pour les revenus de dividende que tire la compagnie de ses filiales.

Lors de l'assemblée annuelle du 10 mai, il avait également manifesté son intérêt pour l'achat d'une compagnie dans le secteur des communications pour l'intégrer dans Gesca.

Cette dernière filiale, qui possède notamment les journaux La Presse de Montréal, La Tribune de Sherbrooke, Le Nouvelliste de Trois-Rivières et La Voix de l'Est de Granby, pourrait éventuellement devenir une compagnie publique contrôlée par Power, sur le modèle de Financière Power, le holding qui possède la compagnie d'assurances Great-West, le Montreal Trust, le groupe Investor et une participation dans le holding européen Pargesa.

Lorsque M. Desmarais a évoqué la création d'un nouveau holding de communication autour de Gesca, il avait mentionné la possibilité d'y joindre des stations de télévision de Kingston et Peterborough et une station de radio de Gaspé, lesquelles appartiennent présentement à M. Yves Pratte, ex-président du conseil d'Air Canada et administrateur de Power.

Signalons que Power est également le principal actionnaire de la compagnie Consolidated-Bathurst.

On ne pouvait savoir hier soir si M. Desmarais entendait placer Télé-Métropole sous l'aile de Gesca ou la conserver au sein de Power pour des considérations fiscales.

La vente surprise des actions que possédait M. Desmarais dans le Canadien Pacifique le 27 juin, et une longue série d'appels publics à l'épargne ont pratiquement réduit à néant la dette de Power et l'avaient placé en position pour réaliser une acquisition majeure.

Les liquidités accrues et l'intérêt pour le secteur des communications, avaient alimenté la rumeur estivale voulant que Power cherche à s'emparer de la chaîne de journaux Southam, au moment où les milieux financiers notèrent une activité inhabituelle du titre de la compagnie torontoise.

L'acquisition de Télé-Métropole par Power ne surprendra pas les milieux financiers, car une rumeur courait à cet effet depuis plusieurs jours.

Toutefois, cette même rumeur n'a pas engendré d'activité particulière sur les actions de classe B de Télé-Métropole, les seules qui sont transigées en bourse.



La réunion de Nicole Leblanc, en Rose-Anna, et Jean Besré, en nouveau Joseph-Arthur, a été comme une nouvelle rencontre charnelle, rapporte la journaliste Pierrette Roy.

Le temps d'une paix

- Joseph-Arthur, sans compromis
- Rose-Anna, la généreuse

B 1

En raison de "sa politique répugnante d'apartheid" Sanctions du Canada contre l'Afrique du Sud

OTTAWA (PC) — Le gouvernement de l'Afrique du Sud devra mettre un terme "à sa politique répugnante d'apartheid" dans les plus brefs délais, sinon le Canada devra couper tous ses liens, diplomatiques et économiques, avec ce pays.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a annoncé, hier aux Communes, un train de sanctions économiques et politiques à l'endroit du gouvernement de Pretoria et a exigé que les dirigeants de cette nation africaine prennent d'autres mesures pour bien démontrer leur désir d'éliminer l'apartheid ou l'ensemble de leurs pratiques racistes à l'endroit de la majorité noire.

Ce que le gouvernement canadien recherche, a souligné le ministre Clark, c'est l'adoption d'une citoyenneté commune, y compris le droit de vote et l'élimination des différentes catégories de citoyens; l'abolition des lois qui classent les Sud-Africains suivant leur couleur ou leur race et la liberté pour tous de vivre, de se déplacer et de travailler sans être soumis à des restrictions arbitraires.

"Cependant, a ajouté M. Clark, rien n'est aussi important que les derniers principes que je dois maintenant énoncer: la libération des prisonniers politiques qui ont été

forcés de résister au système de l'apartheid; l'institution d'un processus de consultation et de négociation avec les véritables dirigeants de ceux qu'on appelle les Indiens, les Noirs et les Métis et, finalement, l'amorce d'un processus de réforme appuyée sur le principe du consentement mutuel et non sur la force."

Pour le gouvernement canadien, il est impensable que les dirigeants sud-africains entament les discussions sans d'abord avoir accepté la présence à la table de négociation de Mgr Desmond Tutu, de Allan Boesak, président de l'Alliance des Eglises réformées et de Nelson Mandela, emprisonné depuis déjà 22 ans.

"Nous exigeons du gouvernement de l'Afrique du Sud, a indiqué M. Clark, qu'il rende la liberté à tous ceux dont la seule faute a été de s'opposer à l'apartheid."

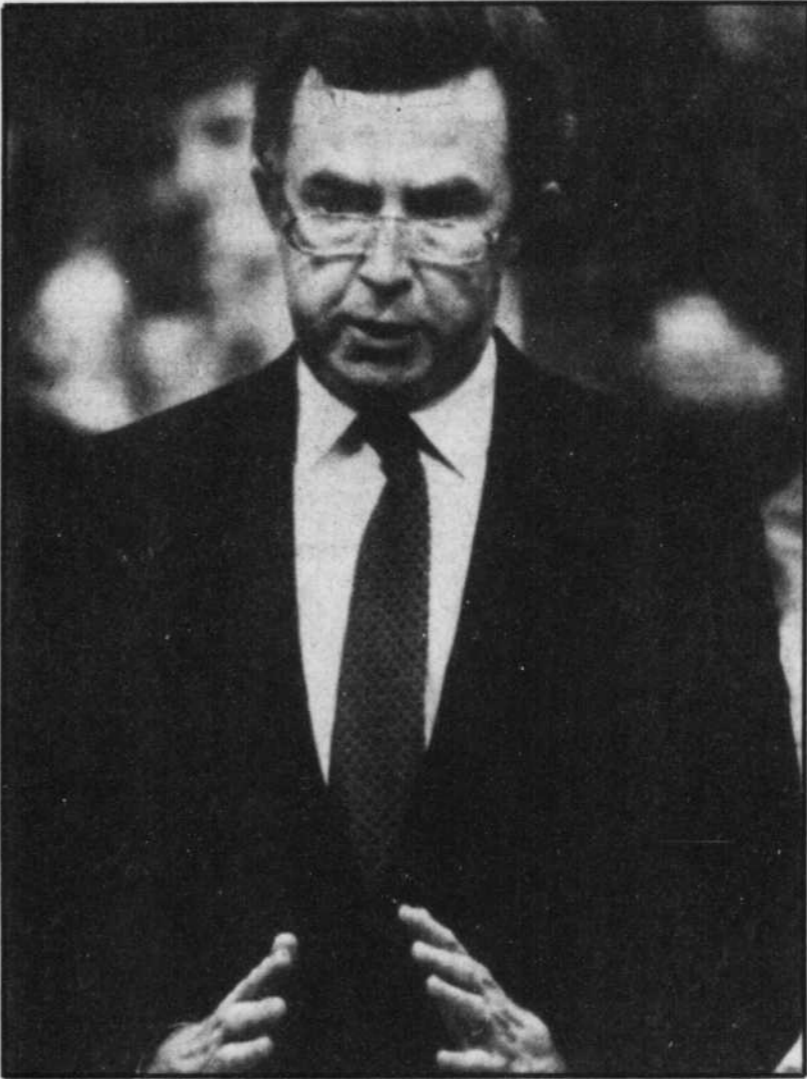
Déjà, le Canada a adopté un certain nombre de sanctions. Il a découragé l'achat par les Canadiens du Kruggerand (pièce d'or), inter-

dit les affrontements sportifs, les rencontres officielles et la coopération, nommé un chargé des affaires syndicales pour maintenir des contacts avec les travailleurs sud-africains et triplé les fonds affectés à l'institution et la formation des noirs (1 million \$), ce qui permettra d'accorder 40 bourses d'études au cours de la présente année financière.

Ne plus transiger

Le gouvernement canadien demandera maintenant aux banques, institutions financières et entreprises de ne plus transiger avec les Sud-Africains, à moins que l'aide demandée ne profite directement à la majorité noire, interdira la vente de pétrole, annulera les vols commerciaux et demandera aux autres intervenants économiques et politiques de le tenir au courant des mesures qu'ils entendent prendre pour combattre l'apartheid.

Le critique libéral des Affaires extérieures, M. Jean Chrétien, a manifesté sa satisfaction devant la décision du gouvernement canadien de passer aux actes pour combattre plus efficacement l'apartheid en Afrique du Sud.



Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Joe Clark, a annoncé, hier aux Communes, un train de sanctions économiques et politiques à l'endroit du gouvernement sud-africain.

(Laserphoto PC)

la tribune

Toute une Equipe!



De nos archives

Des Syriens aident la Croix-Rouge

Les organisateurs et organisatrices de la Campagne de souscription en faveur de la Croix-Rouge à Sherbrooke veulent exprimer aujourd'hui le 17 novembre 1985 leur reconnaissance profonde à l'égard de la colonie syrienne de Sherbrooke, qui a fait parvenir hier aux Quartiers-Généraux de la Campagne le don imposant de 345 \$.

Ce montant a été souscrit par 10 membres de la colonie syrienne de cette ville afin de venir en aide à nos soldats.

Aux Quartiers-Généraux de la Campagne, ce matin, on nous a confié qu'à date, il n'avait été recueilli à Sherbrooke, seulement, la somme de 1,328 \$. C'est environ la moitié de l'objectif et on espère que d'ici à la fin de la Campagne, ceux qui n'ont pas encore souscrit le feront sans tarder et se montreront généreux.

• L'actualité

Deux catholiques sur trois croient encore au paradis C 7

• Les voyages

Les plages de la Grèce, des trésors méconnus B 9

• La mode

Joindre l'utile à l'agréable D 1

• Les sports

Les Expos divisent le programme double avec les Mets E 1

l'extra

Crayons sur les pupitres... et à l'assaut du mont Washington!

- Sports
- Place à la détente
- Place aux jeunes
- Sciences

TEMPERATURE
VARIABLE: 0 — 16°C.
DEMAIN: BEAU E-7

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....B-1
- BANDES DESSINÉES...S-6
- DÉCÈS.....D-14
- DE TOUT DE TOUS.....E-7
- FINANCE.....C-4
- PETITES ANNONCES...D-2
- SPORTS.....E-1
- VIVRE EN '85.....D-1
- VOYAGES.....B-8



La Tribune reçue par le Carrefour de Solidarité internationale

Le conseil d'administration du Carrefour de Solidarité internationale a voulu honorer La Tribune à l'occasion de son 75^{ème} anniversaire. Le conseil a donc offert le dîner au Club social à des membres de la direction de La Tribune après avoir au préalable visité les installations du journal. Dans l'ordre habituel, Mme Thérèse Godbout, Mme Yvonne Bergeron, présidente du conseil d'administration du Carrefour de Solidarité internationale, M. Lionel Dulpé, éditeur adjoint, Mme Judith Bergeron, directrice générale du CSI, Mme Solange Goulet. Deuxième rangée: M. François Vaillancourt, directeur de la publicité, M. Luc Pincince, agent d'information au CSI, M. Julio Rodriguez, l'abbé Edmond Pouliot, M. Jean Vigneault, rédacteur en chef, M. Maweti Kikongji du Zaïre, M. Yvon Dubé, président et éditeur de La Tribune. M. Jacques Brosseau était absent au moment de la photo.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

La GRC saisit 194 caisses d'alcool

COATICOOK (psj) — La Gendarmerie Royale du Canada (Coaticook) a saisi 194 caisses de spiritueux ainsi que le camion qui les transportait et a procédé à l'arrestation d'un suspect, âgé de 34 ans, qui sera accusé de contrebande.

L'affaire s'est déroulée en soirée de jeudi sur le Chemin de Stanhope lors d'une patrouille de routine des agents de la GRC de Coaticook.

La police fédérale sillonne fréquemment les chemins qui mènent du Canada aux États-Unis mais sur lesquels on ne trouve pas de poste de douanes.

Le camion de location a été intercepté vers 21 heures. On devait découvrir à l'intérieur la marchandise évaluée à 13 000 \$ en argent canadien.

La compagnie de location pourra probablement récupérer le camion si elle fait les revendications nécessaires.

Si le véhicule avait appartenu au suspect, il aurait été saisi pour tout de bon.

Advenant que le suspect soit trouvé coupable, il peut encourir une amende allant de 200 à 1000 \$, une peine de prison allant de un an à quatre ans ou les deux.

L'affaire prenait des proportions énormes La police arrête un soi-disant détective qui aurait donné une taloche à une adolescente

ROCK FOREST (psj) — Une affaire qui a pris en peu de temps, sous le coup de quelques commentaires radiophoniques, des proportions énormes a rapidement perdu du volume en fin d'avant-midi, hier, avec l'arrestation d'un suspect dans une affaire de voies de fait.

La rumeur voulait qu'un soi-disant détective en colère aurait battu une jeune femme à cause d'une histoire de chien.

L'incident en question était survenu en matinée du 9 septembre devant les locaux du Contrôle canin de l'Estrie, Chemin St-Roch, à Rock Forest.

Un client venait de quitter les locaux avec son chien qui n'était pas retenu par une laisse. Le chien a eu le malheur d'aller pointer du museau et des crocs en direction d'un passant qui n'a pas apprécié l'examen.

Il a insulté le propriétaire du

chien puis l'adolescente de 16 ans qui se trouvait au Contrôle canin.

Selon ce qu'il a été dit de l'affaire, le passant voulait les noms du propriétaire du chien et de la jeune femme qu'il menaçait de poursuivre. C'est alors que la jeune femme aurait demandé au passant s'il était avocat. L'homme aurait répondu qu'il était détective.

Voulant fouiller dans le sac à main de l'adolescente dans l'espoir d'y découvrir un papier d'identité, le passant aurait retenu sa victime par un bras et lui aurait envoyé une taloche derrière la tête.

Finalement, après avoir pris en

note le numéro du véhicule appartenant au propriétaire du chien, le passant a disparu.

La Sûreté municipale de Rock Forest a traité le dossier comme n'importe quel autre dossier.

Par la suite, le dossier qui n'était pas plus prioritaire que les autres affaires en cours a pris son rang dans la série des dossiers déjà ouverts à la sûreté pour refaire surface, quelques jours plus tard, sur la table de travail des enquêteurs.

Alors que les enquêteurs s'appliquaient hier matin en compagnie de la victime à tracer un portrait du suspect, le patrouilleur Jean-Guy Côté a repéré l'homme en question dans le voisinage et l'a appréhendé.

L'individu, qui est âgé d'une trentaine d'années, n'est nullement détective.

La police croit que toute la publicité autour d'une affaire bien routinière visait simplement à faire pression sur elle pour activer le dossier.

L'automobile a flambé

SHERBROOKE (psj) — Une automobile, modèle Marquis 1976, a flambé hier matin sur la rue King est, à Fleurimont.

Le feu a pris naissance dans le tableau de bord pendant que le propriétaire Daniel Sinotte, de Sherbrooke était au volant.

Un chauffeur d'autobus scolaire qui se trouvait dans le secteur au même moment a utilisé un extincteur pour éteindre les flammes. Après cette première extinction, on croyait que tout était correct. Le

propriétaire a laissé son véhicule sur les lieux pour se rendre chez lui.

Pendant ce temps, le feu a repris de plus belle si bien que les pompiers de la caserne 4, sous les ordres de l'Edy Dumas, ont été dépêchés sur les lieux à 11h14. Ils y sont demeurés jusqu'à 11h50.

A leur arrivée, les vitres des portières crachaient le feu. Une centaine de gallons d'eau a été nécessaire pour éteindre le feu. La voiture est une perte totale.

Mort après avoir heurté un poteau

SHERBROOKE (psj) — Un homme de 26 ans, domicilié route rurale 1 (rte 147), à Compton a péri sur le coup dans une embardée contre un poteau, la nuit dernière, rue Galt ouest près de la rue Pacifique, à Sherbrooke.

René Gauthier devenant ainsi la troisième victime d'un troisième accident mortel, dans les limites de la ville de Sherbrooke, cette année.

a vu la moto donner contre le poteau. Le détective Roger Surprenant, des Enquêtes criminelles, devait



(Photo La Tribune par Ernest Breton)

La moto de la victime après l'accident.

Après la perte de contrôle qui a mené la motocyclette sur le trottoir puis contre un poteau d'Hydro-Sherbrooke, la moto a pris feu après avoir désarçonné son conducteur qui gisait tout près.

Les pompiers de Sherbrooke, sous les ordres de l'Edy Dumas, ont été dépêchés sur les lieux. Ils ont éteint la moto en flammes et ont porté secours au motocycliste jusqu'à l'arrivée des ambulanciers.

Il était 02h04. Une dame, témoin de l'accident,

rencontrer le témoin hier afin de recueillir toutes les données de la tragédie.

La victime était seule sur la moto au moment de l'accident; on a constaté son décès au Centre hospitalier Hôtel-Dieu. On n'a relevé aucune trace de freinage ou de dérapage sur la chaussée ce qui rend l'accident plus difficile à expliquer.

Jusqu'à maintenant, à Sherbrooke cette année, sont décédés dans des accidents de circulation une passagère de moto, une femme qui marchait sur la rue et le motocycliste de la nuit dernière.

\$50 A GAGNER

GRILLE MYSTÉRIEUSE

1	4	7				9	6	37
2	3		5				6 8	38
3	1			3	7		4	39
4		5		7	4	6		40
5	3		2	9			2	23
6	1		4	5			5	24
	15	27	24	29	25	26	27	28

REGLEMENT:

- Compléter ces cases vides pour obtenir les totaux indiqués horizontalement et verticalement.
- Parmi tout le courrier reçu, l'auteur de la première bonne réponse trouvée recevra 15.00\$ et le second 10.00\$. Cinq gagnants tirés au hasard.
- Remplir correctement ce coupon et faites parvenir, à La Tribune, avant vendredi 11:00 heures a.m. le 20 septembre 1985.

CONCOURS GRILLES MYSTÉRIEUSE (88)

Casier Postal 2450, Succursale Jacques Cartier
Sherbrooke, Qué. J1J 3Y4

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code Postal _____

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service de tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Abonnements: 566-8353

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉES D'INFORMATION - CONSULTATION

Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie

Dans le cadre du processus d'implantation du nouveau Centre local de services communautaires (CLSC) de la MRC de Coaticook, la CRSSSE invite tous les groupes communautaires et la population de la MRC à participer, du 17 au 26 septembre, à sa tournée d'information-consultation.

Monsieur Claude Boucher animera six rencontres d'information-consultation où vous pourrez, en plus de recevoir des informations sur les services habituellement offerts par un CLSC:

- suggérer des noms (raison sociale) pour le nouveau CLSC,
- vous proposer ou proposer d'autres personnes pour constituer la liste des requérants de la chartre du CLSC de la MRC de Coaticook.

Les rencontres se tiendront selon le calendrier suivant:

DATE (heure)	ENDROIT	MUNICIPALITÉS CONCERNÉES
17 septembre (20h00)	Ecole Notre-Dame des Prés 29, rue Hatley Compton	Compton (CT) Compton (VL) Compton-Station
18 septembre (20h00)	Ecole Légugé 194, rue de l'Église Martinville	Martinville St-Edwidge de Clifton
19 septembre (20h00)	Ecole St-Pie X East Hereford	East Hereford St-Venant de Hereford
24 septembre (20h00)	Ecole St-Luc R.R. 5 Barnston	Barnston Barnston-ouest Stanstead-est
25 septembre (20h00)	Ecole Santa Maria Dixville	Dixville St-Herménégilde (Sd) St-Herménégilde (VL) St-Mathieu de Dixville
26 septembre (20h00)	Ecole Sacré-Coeur 211, rue St-Jean Baptiste Coaticook	Barford Coaticook

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec
Monsieur Claude Boucher,
téléphone: 819-566-7861 ou 819-564-7276.

carnet

Le directeur de police de Rock Forest, Richard Parenteau, devra se reposer. Son médecin l'a obligé à prendre trois semaines de repos complet.

Fausse la rumeur voulant que lors de l'exposition de Sherbrooke, l'an prochain, Vincent Roselli donne une "passe" à Roméo Quintal pour entrer gratuitement sur le site et que Robert Dandurand paie la bière à son collègue Quintal...

L'équipe de balle de journal La Tribune disputera son dernier match de la saison à compter de 14 heures cet après-midi au parc Marin. Elle affrontera alors les représentants du journal La Voix de l'Est de Granby dans une rencontre de balle molle. Le receveur de l'équipe de La Tribune, "Méo" Fortin, a promis de distribuer des "posters" de sa personne aux 2500 premiers spectateurs qui se présenteront au match...

Le Groupe scout de la paroisse du Coeur Immaculé de Marie remercie les 37 commerçants et les 200 convives qui ont fait un succès éclatant du méchoui annuel.

King wellington

REDIGÉE EN COLLABORATION

Le secteur de baseball des Aigles compte déjà un nombre important d'instructeurs pour la prochaine saison et l'exécutif est au grand complet. La saison 1986 est déjà en branle. Cela est dû au dynamisme des Jean-Marc Cormier et Richard Lacasse.

Guy Giard téléphone à tous les jours à George Steinbrenner des Yankees pour le conseiller dans le choix de ses joueurs.

Bill Dupré n'a pas perdu le sourire même s'il n'accomplit pas les mêmes tâches que jadis comme pompier.

Jacques Paradis ne parle plus des Expos. Quand lui laisse tomber, c'est que tout est consommé.

Aussi à la poursuite du prestigieux record de Pete Rose, Benoit "Ben" Fontaine devra patienter encore quelques temps avant d'inscrire son nom dans le livre des records de la balle donnée. Son épouse Chantal n'a pu que lui suggérer d'utiliser un bâton plus léger, histoire de réduire les chances de retrait sur trois prises...

La Quotidienne 4 1 5 — 6 9 3 0

Autres loteries (C-8)

Pour vos travaux en...

Isolation Cloisons amovibles et murs secs Tuiles acoustiques

Clément Fortier & Associés Inc.

965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B3
(819) 563-8333

En le discréditant sous le couvert de l'anonymat

Dandurand a fait preuve de bassesse

— Quintal

SHERBROOKE — "Je ne m'assoierai jamais à la même table que Robert Dandurand pour tenter de trouver des solutions aux problèmes de l'exposition parce qu'il n'a pas le courage de signer son nom. Dandurand a fait preuve d'une bassesse allant jusqu'à l'écoeurement, c'est une véritable bassesse de sa part", s'est exclamé hier le conseiller Roméo Quintal tout en accusant son collègue de l'avoir discrédité en entrevue sous le couvert de l'anonymat au mois de juillet.



Roméo Quintal

Le conseiller de l'Est a dit avoir appris de façon certaine que son collègue Robert Dandurand était celui qui, en juillet, avait refilé de façon anonyme des informations à un journaliste de La Tribune. "Je savais qu'un jour je découvrirais celui qui avait déblatéré ainsi. Je sais maintenant que c'est Robert Dandurand", a dit M. Quintal. Dans cet article paru le 11 juillet, l'informateur anonyme disait que l'on pouvait parler de l'expulsion du conseiller Quintal de l'exécutif de CERAS. "On peut parler d'expulsion si on veut, mais plus de sa part que de celle de l'ensemble des directeurs. Il a couru après... Il y avait un froid entre lui et certains d'entre nous. Ça ne fonctionnait plus et quelques directeurs ne voulaient plus le voir", avait confié l'informateur en parlant de Roméo Quintal qui ne figurait plus au sein de l'exécutif de l'exposition régionale agricole de Sherbrooke.

"Coup de cochon"

Le lendemain, Roméo Quintal revenait à la charge dans le journal en qualifiant de "méchant coup de cochon" ces critiques faites sous le couvert de l'anonymat quant à son rôle dans l'organisation de CERAS. Puis, hier, le conseiller est encore revenu à la charge, accusant ouvertement Robert Dandurand d'être cet informateur anonyme. Or, c'est précisément Robert Dandurand qui a remplacé Roméo Quintal au sein de CERAS depuis quelques mois. "Dandurand est un gars qui vient tout juste d'arriver dans le portrait. S'il avait fait l'ABC du travail que j'ai fait à CERAS, il serait un grand garçon, mais il reste un petit garçon", a dit Roméo Quintal hier en entrevue. "J'ai peut-être bien des défauts, mais quand j'ai quelque chose à dire, je le dis en pleine face, pas sous le couvert de l'anonymat comme l'a fait Dandurand. Moi, je ne suis pas gêné de mes idées. J'ai eu plusieurs opposants dans ma carrière politique, mais j'ai toujours parlé ouvertement", a-t-il ajouté.

Bien dans sa peau

Répliquant ensuite aux commentaires que Robert Dandurand a faits plus tôt cette semaine, M. Quintal a dit qu'il n'était pas un gars frustré comme M. Dandurand l'avait prétendu.



Robert Dandurand

"Je suis loin d'être frustré, je suis très bien dans ma peau", a-t-il dit. M. Dandurand, cette semaine, avait invité M. Quintal à s'asseoir à la table s'il était prêt à parler "calmement et intelligemment" des problèmes de l'exposition, se disant ouvert à toute suggestion pour trouver des solutions.

Depuis, Roméo Quintal dit avoir appris que Dandurand était présumé cet informateur anonyme de La Tribune en juillet et, pour cette raison, dit maintenant

qu'il ne s'assoiera jamais à la même table que Robert Dandurand pour y discuter des problèmes de l'exposition, "parce que Dandurand n'a pas le courage de signer son nom". Il a conclu en soutenant en connotant "un peu plus" sur l'exposition que son collègue. "J'ai participé à la mise en place du système actuel, il y a trois ans, alors que l'exposition s'en allait à la débandade. Nous avions même endossé personnellement pour sauver l'exposition cette année-là", a dit M. Quintal.

Transport scolaire 7 chauffeurs sur 10 disent éprouver des ennuis à la sortie du Triolet

SHERBROOKE (MR)— Les chauffeurs d'autobus scolaires qui transportent des élèves vers Le Triolet sont majoritairement d'avis que les panneaux de circulation posés par la Ville de Sherbrooke sur le boulevard Université sont à peu près inefficaces pour ralentir la circulation à l'approche de la polyvalente.

"Les automobilistes vont vite et nous avons de la difficulté, surtout à sortir du Triolet", dit l'un des 10 chauffeurs interrogés. Un autre,

dit dans le même sens, que les panneaux n'aident en rien à la circulation et que les automobilistes ne donnent pas de chance aux chauffeurs du tout. Une femme chauffeur partage entièrement cet avis: elle ajoute même, dépitée, qu'elle a l'impression que les automobilistes vont plus vite que jamais sur le boulevard: 100 kilomètres-heure souvent, dit-elle.

Au total 7 chauffeurs sur 10 disent éprouver régulièrement des ennuis à la sortie du Triolet. Trois autres, qui disent arriver de Rock Forest, expliquent qu'ils ont peu de difficultés. Pour ces derniers, fait remarquer l'un d'eux, c'est plus facile de se glisser dans la circulation à la sortie de la polyvalente parce qu'ils se dirigent dans le même sens que les automobilistes, vers l'ouest.

Par contre les chauffeurs qui doivent prendre la direction de l'Université, vers l'est, disent avoir beaucoup de difficultés à reprendre le boulevard Université au sortir du Triolet, car, expliquent-ils, ils doivent couper la circulation dans les deux sens.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

La circulation du boulevard Université oblige parfois les autobus à attendre à la file pour entrer au Triolet et surtout pour sortir, en particulier en fin d'après-midi.

Fusion des caisses d'économie des employés municipaux et industriels

SHERBROOKE (FG) — Un nouveau nom fera officiellement apparition d'ici peu dans le firmament du mouvement économique Desjardins: la caisse d'économie Les A.M.I.S.

En fait, il s'agit d'une première au Québec, ou deux caisses d'économie ayant toutes deux plus de 30 ans d'âge, soit celle des employés municipaux de Sherbrooke et celle des employés industriels de Sherbrooke, ont décidé de se fusionner. Ce mariage entre deux secteurs public et privé, qui sera connu sous le nom de Les associés municipaux et industriels de Sherbrooke, n'est pas encore officiellement consommé (il faut attendre la publication dans la Gazette officielle, le 23 septembre) que déjà l'impact est fort considérable. Présidée par le capitaine Jacques Testulat, de la police municipale de Sherbrooke, assisté de Gilles Garant, respon-

Combustion Engineering, Produits cellulaires de Waterville, American Bilrite et du Sherbrooke Hospital, membres de la nouvelle caisse d'économie, laisse entrevoir un avenir très prometteur. "En raison de la nature même de notre caisse, qui est très proche de ses membres, et de nombreux services que nous offrons, comme l'épargne-salaire et bientôt le dépôt-salaire (une expérience-pilote a été entreprise en ce sens), pour ne nommer que ces deux là, il ne fait pas de doute que nous allons encore connaître une grande expansion. Et puis il ne faut pas oublier que nous faisons partie d'un mouvement extrêmement solide, le groupe Desjardins", dit-il. Et en ce sens, la caisse Les AMIS a décidé de restaurer les locaux qui l'abritera, au 812 de la rue Belvédère sud. Un projet

de 80.000 \$ sera lancé lundi, où l'on modernisera l'ancien garage à cet endroit. "Nous allons faire la preuve qu'entre nous, nous pouvons nous aider mutuellement, et cela, c'est une fierté d'en faire partie", exprime M. Garant. Aussi, tous deux tiennent à remercier les gens qu'ils considèrent comme des collaborateurs de la toute première heure, soit les dirigeants de la Ville de Sherbrooke et des usines dont les employés sont membres, pour de nombreux services obtenus et surtout pour l'encouragement à toujours aller de l'avant. "C'est de cette façon que les membres de notre caisse, même les plus petits salariés, peuvent aspirer à une meilleure sécurité financière et à une gestion plus adéquate de leur budget", confie finalement Jacques Testulat.

AVIS D'ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Le Centre de services sociaux de l'Estrie désire aviser la population de l'Estrie de l'élection par acclamation de M. Roger Lapointe à titre de représentant des usagers, au Conseil d'administration du C.S.S.E.

Jean-Pierre Duplantie
Président d'élections

POMMES MELBA, LOBO et McINTOSH hâtive

TOUTE LA FAMILLE est invitée à venir CUEILLIR ou ACHETER nos délicieuses pommes TOUS LES JOURS à la

à 2,5 km du village de Compton, rte 208 ouest.

FERME BEAUVAL
ANDRE GAGNON
TÉL.: 835-5462

ME CONRAD CHAPDELAIN **ME MARC MONTPLAISIR** **ME THOMAS WALSH**

CHAPDELAIN, MONTPLAISIR ET WALSH, AVOCATS

CONRAD CHAPDELAIN ET MARC MONTPLAISIR sont heureux d'annoncer à leur clientèle de Sherbrooke et de la région de l'Estrie que Me Thomas Walsh, B.A. (U.B.C.), L.L.B. (Toronto), s'est joint à leur Etude Légale depuis le 1er septembre 1985. Me Thomas Walsh a été membre du Barreau de la Colombie-Britannique de 1968 à 1978 et il est membre du Barreau du Québec depuis 1974. Il a été chargé de cours en droit criminel à l'université de Sherbrooke depuis 1982 et aux cours de formation professionnelle du Barreau du Québec depuis 1979. Il a de plus agi à titre de Procureur de la Couronne pour le district de St-François, à Sherbrooke, depuis 1978.

Sherbrooke: 165, rue Wellington nord, suite 310
Téléphone: 819-563-6565

Cowansville, Granby: 314, rue Principale, Cowansville
Téléphone: 514-263-2232

SERVICE 24 HEURES

Achetez vos certificats de dépôt par téléphone

Vous pouvez maintenant tirer profit de ce placement simple et sûr sans vous déplacer. Pour acheter un certificat de dépôt garanti à la Fiducie du Québec, un appel téléphonique suffit.

La succursale enregistrera votre transaction et vous fera parvenir vos certificats par la poste. Donc, pas d'attente, pas de perte de temps. C'est simple, rapide et efficace.

10³/₄ 5 ans
Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 \$
Dépôts subséquents 500 \$

Renseignez-vous davantage en communiquant avec l'un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

Fiducie du Québec
Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Taux sujets à changement. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

Agrandissement de la cour de l'école Notre-Dame-de-Lorette?

SHERBROOKE (DF) — Des démarches ont été entreprises hier afin d'étudier la possibilité d'agrandir la cour de l'école Notre-Dame-de-Lorette, à La Patrie, en tentant d'acquiescer une partie des terrains de la fabrique de l'endroit, a révélé hier après-midi le directeur régional adjoint du ministère de l'Éducation à Sherbrooke, Claude Larose.

Il par ailleurs indiqué qu'en rencontrant cette semaine une délégation

du Comité de citoyens de La Patrie, le ministre de l'Éducation François Gendron, n'avait pas l'intention de réévaluer au complet le dossier de l'école Notre-Dame-de-Lorette, mais bien de voir s'il n'y avait pas de nouveaux éléments à ajouter au dossier.

"Le ministre connaissait très bien ce dossier avant la rencontre", a-t-il dit, expliquant que le seul élément nouveau ayant émergé de la rencontre, était que la cour de l'é-

cole ne pourrait accueillir la fois toute la nouvelle clientèle étudiante.

Une aide

"Nous avons entrepris des démarches aujourd'hui envers la fabrique de La Patrie pour acquiescer une partie de ses terrains et agrandir la cour d'école. Il est clair que le ministère est prêt à apporter une certaine aide en ce sens", a dit M. Larose.

Il a précisé que le ministre Gendron n'avait pas l'intention de changer la décision qu'ont prise la Commission scolaire La Sapinière et la Commission scolaire régionale de l'Estrie, à l'effet de fermer une école et de transférer sa clientèle à l'école Notre-Dame-de-Lorette.

"Le ministre a l'habitude de laisser une certaine autonomie aux commissions scolaires", a conclu le directeur régional adjoint.

Mgr Fortier élu président de l'Assemblée des évêques

SHERBROOKE — L'Archevêque de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier, a été élu hier président de l'Assemblée des évêques du Québec, succédant ainsi à Mgr Louis Albert Vachon de Québec.

Regroupant les quelque 35 archevêques et évêques du Québec, l'Assemblée des évêques permet une

Vachon qui venait à peine de terminer son deuxième mandat au titre de président. L'Assemblée des évêques du Québec permet qu'un président puisse occuper deux mandats de deux ans au maximum.

Comme le siège social de l'Assemblée est situé à Montréal, Mgr Fortier se rendra régulièrement dans la métropole pour y traiter les affaires de l'Assemblée.

Mgr Fortier possède une feuille de route impressionnante. Il était archevêque de Sherbrooke depuis 1968. Auparavant, il avait été évêque auxiliaire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et évêque de Gaspé.

Il a également agi comme président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, de 1973 à 1975.

Pendant huit ans, Mgr Fortier a présidé le Comité épiscopal des communications sociales de l'Assemblée des évêques du Québec.

Le poste de président de l'Assemblée des évêques est devenu électif en septembre 1981.

Durant sa réunion plénière, qui s'est tenue du 10 au 13 septembre à Loretteville, l'Assemblée a aussi choisi son vice-président en la personne de Mgr Gilles Ouellet, archevêque de Rimouski.

Le représentant de l'Assemblée des évêques auprès de la Conférence des évêques catholiques du Canada est Mgr Robert Label, évêque de Valleyfield.



Mgr Jean-Marie Fortier

concertation de l'Église dans la province.

Mgr Fortier a été élu pour un premier mandat de deux ans et il est entré en fonction dès son élection.

Il succède à Mgr Louis Albert

Gérard Tousignant nommé directeur général de la Commission scolaire de Coaticook

SHERBROOKE (MR) — L'actuel directeur général de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, M. Gérard Tousignant, a été nommé directeur général de la Commission scolaire de Coaticook pour le 1er juillet 1986.

C'est ce qu'a annoncé hier le président de la Commission scolaire de Coaticook, M. André Couture, en disant que la communauté scolaire de Coaticook est heureuse d'accueillir un directeur général qui a une bonne expérience régionale et une bonne connaissance de l'ordre d'ensei-

gnement secondaire, étant donné l'intégration des enseignements primaire et secondaire qui s'annonce.

"Nous avons immédiatement remis à M. Tousignant nos dossiers relatifs à l'intégration, pour qu'il les analyse et qu'il puisse les faire cheminer", dit M. Couture.

L'actuel directeur général de Coaticook, le frère Edmond Thériault, avait manifesté au conseil des commissaires son intention de ne pas poser sa candidature à la direction générale d'une commission scolaire qui se préparait à intégrer

ses enseignements primaire et secondaire.

Dynamique et ouvert

Interrogé sur sa nomination, M.



Gérard Tousignant

Gérard Tousignant dit qu'il est très heureux de poursuivre son cheminement de carrière à Coaticook, un milieu qui l'a bien accueilli, dit-il, et un milieu que lui-même trouve dynamique et ouvert.

M. Tousignant note aussi le plaisir qu'il aura à travailler dans une petite organisation à taille humaine, où les relations sont plus directes et où une direction générale peut être plus proche des gens que dans une grosse organisation. "J'envisage mon mandat à Coati-

cook avec beaucoup d'enthousiasme", dit-il.

Dossiers à fermer

Pour l'instant, tout en préparant l'intégration et en veillant au maintien des acquis régionaux pour toutes les commissions scolaires, c'est-à-dire le transport scolaire, l'accès au centre Le Touret, l'accès à l'éducation des adultes, l'accès aux options professionnelles pour les jeunes de toute la région et l'accès aux services informatiques, dossiers qui sont tous bien amorcés déjà dit M. Tousignant, il lui reste encore comme tâche importante et délicate à fermer tous les dossiers de la Régionale de l'Estrie.

C'est une fermeture de 100 millions \$, note-t-il, et la tâche est importante: il faudra par exemple partager les actifs et les passifs entre les commissions scolaires intégrées, mettre à jour les dossiers des personnels, ceux de chaque école pour effectuer leur transfert entre les mains des commissions scolaires intégrées et ainsi de suite.

Avant-goût de l'automne: deux records de bas maximum battus

SHERBROOKE (psj) — Malgré une bonne huitaine avant la mort officielle de l'été 1985, la dernière semaine a laissé non pas un goût de frimas, comme le dit la chanson de Ferland, sur les lèvres des Estriens mais y a déposé une saveur automnale.

Pas moins de deux records de bas maximum ont été battus et deux autres ont été frôlés sans compter un mercure qui s'est permis une chute à moins 1,0 degré au cours de la nuit de jeudi à vendredi.

M. Gilbert Bolduc, du bureau d'Environnement-Canada (Estrie-Beauce) a précisé à La Tribune, hier, que depuis mardi, les températures sont nettement sous la normale.

La semaine avait pourtant pris un élan raisonnable avec un maximum de 21 degrés Celsius et un minimum de 6,8 degrés Celsius, enregistrés lundi. Les normales, à ce temps-ci de l'année, veulent quelque 20 degrés pour les maximums et 6 degrés pour les minimums.

On se rend vite compte, à partir de mardi, que septembre 1985 refuse de se soumettre aux normales.

Mardi

Mardi, on note un maximum de 12,0 degrés et un minimum de 7,4. Mercredi, le mercure refuse de franchir la ligne des 12,5 degrés

comme maximum et détrône le bas maximum d'un 11 septembre, record qui appartenait au 11 septembre 1981 avec 13,4 degrés alors que le minimum de mardi stoppait à 3,3 degrés Celsius.

Jeudi remet ça une autre fois avec un maximum de 12,0 degrés qui remplace le record de bas maximum d'un 12 septembre, record qui était de 12,2 et datait de 1964; quant au minimum de jeudi, il a descendu jusqu'à 0,5 degré Celsius.

Il convient toutefois de préciser que le record absolu pour un bas minimum en septembre est de moins 7,4 degrés Celsius et appartient au 29 septembre 1980.

Bien sûr, le mois est encore jeune mais ce n'est pas le genre de record qui épate et que l'on tient absolument à renverser.

Hier

Hier, le maximum risquait encore de frôler ou de battre le record de bas maximum qui est de 11,1; le mercure, à la toute fin de l'avant-midi, avait toutes les peines du monde à faire son ascension. Il était à peine 6,0 degrés vers les 11 heures du matin.

La fin de la présente semaine et le début de la prochaine se vivront sous des températures toujours sous la normale... mais il fera beau. Beau et frais comme plusieurs aiment à se qualifier!

Sentence de Robert Couture: permission d'aller en appel refusée

SHERBROOKE — La Cour d'appel du Québec a rejeté hier la requête pour permission d'appeler de la couronne, qui tentait d'obtenir un allourdissement de la sentence de Robert Couture, qui avait été condamné à sept ans de pénitencier pour l'homicide involontaire coupable d'un octogénaire de Lac-Mégantic.

En rendant cette décision, le juge Amédée Monet a noté que c'était la première fois depuis qu'il siège à ce tribunal, qu'il rejetait une telle requête sur le banc.

Le criminaliste Marc Montplaisir avait plaidé que la requête de la couronne était futile parce que la sentence de Couture, âgé de 20 ans, est juste et équitable.

La poursuite avait réclamé que cette affaire soit renvoyée devant un banc de plusieurs juges.

Couture avait écopé le 11 juillet de sept ans de prisons du juge Yvon Roberge de la Cour des sessions de la paix qui a cru à son ferme propos depuis cet incident qui remonte au 7 décembre.

Le vieillard avait été agressé par des jeunes qui voulaient détrousser son domicile pendant qu'il devait se trouver à la messe.

Le prévenu a immobilisé la victime, M. Wilfrid Couture, qui s'est débattue, et l'a frappée après avoir cédé à la panique.

L'octogénaire est mort asphyxié par l'avalement de sang et de son dentier.

Le vol a rapporté moins de 250 \$ et un peu de boisson.

Me Montplaisir avait imploré l'indulgence pour son client en invoquant l'absence de dossier judiciaire, sa contrition et la volonté de s'amender.

Le juge Lassonde refuse tout cautionnement à Richard Pomerleau

SHERBROOKE — Le juge Gabriel Lassonde, de la Cour des sessions de la paix, a refusé tout cautionnement à Richard Pomerleau parce qu'il craint que ce dernier n'en comprenne pas les exigences et ne le respecte pas, s'il ne prend pas sa médication obligatoire.

Cet individu, âgé de 28 ans, de Bishopton, est inculpé d'avoir été criminellement négligent dans la mise en service de sa voiture et d'avoir quitté les lieux après avoir heurté une voiture et un piéton.

Rapport

Le juge Lassonde a tenu compte d'un rapport psychiatrique daté du 30 août, à l'effet qu'un arrêt de médication pourrait conduire Pomerleau à une désorganisation mentale

réussissait à s'emparer de l'arme de service d'un policier, il se tirerait un projectile dans la tête.

Le procureur Céline Otis s'était opposée à la remise en liberté provisoire du prévenu, au nom de sa protection et de celle de la société.

Le défenseur Jean Couture avait plaidé qu'une interdiction de conduire, l'obligation de prendre ses médicaments et l'imposition d'un couvre-feu auraient été suffisantes.

Il a ajouté qu'on ne pouvait détenir une personne parce qu'on craint qu'elle ne prenne pas ses pilules.

L'enquêteur Hervé Breton de la police judiciaire avait rapporté que l'accusé a demandé aux policiers de le conduire à une salle de toilette et une fois rendu là, il s'est regardé dans le miroir et était sorti précipitamment.

Il a ajouté que Pomerleau a dit que s'il



Alliance

8,5% 36 mois

Alliance ou Encore

9,9% 48 mois

Voyez votre concessionnaire

Liquidation des véhicules 85

Garantie 5/80 et plus sur tous les modèles Renault (aucun déductible)

EXCELLENT CHOIX DE MODELES USAGES

AMC | Jeep

RENAULT

Sherbrooke ou région de Windsor... ligne directe pour Automobiles Gro-Lo


845-2451

Automobiles Gro-Lo

614, Craig est RICHMOND 826-5955
362, chemin Richmond, Rte 143, Windsor 845-3442



Appuyons notre Croix-Rouge SOUSCRIVONS!



RESTAURANT
Steak House 500

CHEF BRUNO

vous souhaite la bienvenue.

C'est avec amour et conscience que chaque met a été étudié afin d'en faire la joie chaleureuse et l'honneur de notre table.

Nous vous invitons à venir déguster, savourer notre nouveauté "cuisine française"

SPECIAL SEPTEMBRE

T-BONE (16 oz) 9⁹⁵

Spécialités:
Grillades, fruits de mer, flambées, dessert: pâtisserie française.

M. et Mme Billard, props.

1240, boul. St-Joseph, Drummondville, (819) 477-4777



Le gros Pierre

Verger de pommiers nains

Dans les petits pommiers les grosses

pommes

Paulared Lobo

Vente au kiosque

Rendez vous à Compton et surveillez les affiches.

Pour information: **835-5549**

R.R. 3 chemin Station Compton, QC

JEU ELIMINATION

NOUVEAU • UN JOUEUR GRATUIT POUR CHAQUE 10 JOUEURS PAYANTS

80 BOULES DE PEINTURE PAR JOUEUR


CAFE OFFERT GRATUITEMENT, TOUTE LA JOURNEE

Réervations: (819) **566-4268**

N'oubliez pas votre repas à volonté inclus dans le tarif d'une journée.

4 TERRAINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Journée: \$30⁰⁰; demi-journée: \$17⁰⁰ (sur semaine)



Pas de comptoir postal à Ascot

par Stéphane Lavallée
CANTON D'ASCOT — Il n'y aura pas de comptoir postal dans la municipalité du Canton d'Ascot, du moins pas à court terme, comme le réclamait le maire Robert Pouliot et ses collègues du conseil municipal.

C'est la nouvelle que le député de Mégantic-Compton-Stanstead, François Gérin, a transmis au maire du Canton d'Ascot, hier, lors d'une rencontre avec la presse à l'hôtel de ville de cette municipalité. Une nouvelle que le député Gé-

rin, s'il faut en croire ses paroles, transmettait avec beaucoup d'insatisfaction.

"C'est intolérable qu'on oblige une ville de 10.000 habitants à utiliser l'identification postale d'une autre municipalité, alors qu'on dépense tant d'argent pour se donner sa propre identification", a déclaré le député conservateur. Il s'est buté, a-t-il expliqué, au "marasme" qui frappe les postes canadiennes, en présentant les revendications de la municipalité du canton d'Ascot.

L'adresse postale des résidents de ce territoire est identifiée à la ville de Sherbrooke ou à celle de Lennoxville.

Changement d'attitude?

Or, considérant la nomination récente de Michel Côté à titre de ministre responsable de la Société canadienne des postes, le député de Mégantic-Compton-Stanstead entrevoit l'espoir que l'attitude d'Ottawa à ce sujet puisse éventuellement changer.

Il a d'ailleurs été pour le moins virulent à l'endroit de l'ex-président de la Société canadienne des postes, Warren Allmand. "Je n'étais pas malheureux de le voir quitter son poste avec un salaire de 240.000 \$ par année", a signifié le député Gérin.

"Si on donne le service, a-t-il conclu, qu'on le donne à tout le monde."



François Gérin

L'huile remplacera le gaz naturel à la Domtar de Windsor

WINDSOR (DD) — A défaut de gaz naturel, la compagnie Domtar de Windsor utilisera de l'huile comme carburant d'appoint pour démarrer le processus de combustion de ses fournaies.

Le gérant de l'usine Lucien Parent a indiqué que Domtar n'était pas très affectée par la décision du gouvernement fédéral de ne pas subventionner, pour l'instant, la construction d'un gazoduc entre Sherbrooke et Windsor, "puisque on ne prévoyait pas utiliser tellement de gaz naturel".

M. Parent a précisé que l'entreprise possède des bouilloires électriques et que l'absence de gaz naturel ne devrait pas affecter le projet de modernisation de l'usine, car Domtar prévoyait en utiliser qu'une trentaine de milliers de mètres cubes par année.

M. Parent a souligné qu'à son avis, il n'y avait pas eu d'échanges avec d'autres entreprises de la région de Windsor, concernant l'utilisation éventuelle de ce combustible.

A la suite de la décision de la ministre de l'Énergie, Mines et Ressources, Mme Pat Carney, de dif-

férer le programme de construction des embranchements au Québec, le gouvernement fédéral a annoncé dernièrement qu'il ne financera pas la construction d'un gazoduc entre Sherbrooke et Windsor.

Afin d'utiliser le moins d'huile possible, Domtar entend brûler de l'écorce, du résidu de cuisson et se servir de vapeur pour ses opérations destinées à sécher le papier et cuire les copeaux.

Municipalité

Le maire de Windsor, M. Adrien Péloquin, a de son côté déploré cette décision du ministre de l'Énergie, Mines et des Ressources, soulignant que le gaz naturel "constitue un atout au plan industriel" pour une ville comme la sienne.

M. Péloquin a fait part de son intention de poursuivre ses démarches en vue d'obtenir le gaz naturel à Windsor.

M. Péloquin a d'autre part souligné que le projet de modernisation des installations de l'usine Domtar a été élaboré en prévision de l'approvisionnement en gaz naturel.

François Gérin à l'ONU

CANTON D'ASCOT — Le député conservateur de Mégantic-Compton-Stanstead, François Gérin, a lui-même annoncé, hier, sa nomination à titre de président de la délégation canadienne sur les droits de l'homme à l'Organisation des Nations unies (ONU), à New-York, pour la session d'automne qui débute mardi prochain et se terminera le 20 décembre.

François Gérin est l'un des trois parlementaires canadiens qui siègeront à l'ONU au cours des trois prochains mois, ce qui l'obligera à demeurer à New-York la semaine durant, avec retour dans son comté la fin de semaine. Se disant "honoré" d'une telle nomination, qui représente à ses yeux une véritable marque de confiance de la part du premier ministre Mulroney, le député de Coaticook attribue le geste à son expérience antérieure d'avocat "spécialisé dans la défense des droits individuels".

A l'ONU, il sera appelé à se pencher plus précisément sur les dossiers de trafic international des drogues et de la condition féminine. Le député Gérin semble d'ailleurs accorder une importance particulière à ce dernier point, espérant que "la poussée canadienne des femmes entreprise à la conférence de Nairobi se poursuive à l'ONU".

Prenant de toute évidence son nouveau rôle bien au sérieux, le député de Mégantic-Compton-Stanstead confesse néanmoins qu'il ne soit "pas un expert avant de partir". "Je ne suis jamais allé dans l'édifice de l'ONU, avoue-t-il, et je ne suis pas allé non plus à New-York, sauf pour une escale en avion."

De même, François Gérin ignore si le Canada va tenter d'exercer un leadership particulier sur la question sud-africaine lors des débats du comité des droits de l'homme.

Bureau de Juneau occupé

par Claude Corriveau
WINDSOR - Une trentaine de citoyens de Valcourt ont pris d'assaut le bureau de la députée de Johnson, Carmen Juneau, hier matin à Windsor.

Des usagers et des membres du conseil d'administration du CLSC du Val St-François ont tenu cette manifestation, dans le plus grand calme, pour protester contre la lenteur des fonctionnaires qui devaient procéder au transfert de personnel, au point de service du CLSC du Val St-François à Valcourt.

"Le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Guy Chevrette, nous a promis, en avril dernier, que Valcourt profiterait de son point de service dès octobre, mais de toutes parts on nous dit que ça ne sera pas possible parce que le dossier est bloqué quelque part", soutient la présidente du

conseil d'administration, Mme Micheline Roy.

tervenants recevront un communiqué. Tout rentrera dans l'ordre dans les jours qui vont suivre", de dire Carmen Juneau.

Manifestants déçus

Les manifestants se sont présentés au bureau de la députée de Johnson vers 11 heures, avec l'idée bien arrêtée de n'en repartir que lorsqu'ils auraient eu l'assurance de Mme Juneau, ou du ministre Chevrette lui-même, que le nécessaire serait fait dans les plus brefs délais.

La députée de Johnson a donc tenté, sur le champ, de communiquer avec le ministre Chevrette qui était introuvable à cette heure. Ce n'est que vers 14 heures que ce dernier a retourné l'appel de Mme Juneau, pour confirmer que le nécessaire serait fait.

"Le ministre Guy Chevrette vient de me téléphoner et il s'est dit très surpris que ses recommandations dans ce dossier n'aient pas été suivies. M. le ministre connaît très bien le cas et dès lundi, les in-

Nouveau bâtiment

Un nouveau bâtiment de quelques centaines de milliers de dollars attend donc le personnel qui devrait commencer à desservir les gens de la région de Valcourt, au début du mois prochain.

Auparavant, la région de Valcourt était desservie par le CRSSS de la région de Montérégie (région 06) mais ne recevait, dans les faits, que "très peu de services pour ne pas dire aucun", ajoute Mme Juneau.

A cette date-ci, les crédits accordés à la région de la Montérégie pour desservir Valcourt, auraient dû être transférés et ce retard dans l'échéancier n'a pas plu aux usagers. L'attente d'un point de service depuis fort longtemps, ayant déjà mis leur patience à rude épreuve.



Carmen Juneau

Maison des jeunes de Magog: il manque 5,000 \$

MAGOG (GP) — Il ne manque que 5 000 \$ aux membres du bureau provisoire de la Maison des jeunes de Magog, pour pouvoir se porter acquéreurs de la bâtisse envisagée.

Le montant des souscriptions a atteint 15 000 \$; cette somme a été recueillie auprès de particuliers ainsi que du club Optimiste et de la ville de Magog. La collecte de fonds se tourne maintenant vers les commerces et les entreprises industrielles; cette nouvelle orientation est placée sous la responsabilité du Dr. Jean-Louis Arsenault.

Par ailleurs, les organisateurs prévoient effectuer un autre blitz à la fin du mois, pour permettre d'at-

teindre l'objectif de 20 000 \$. "Nous ne voulons pas faire des interférences avec les responsables de la Maison de convalescence Notre-Dame, qui tiennent leur collecte en fin de semaine; aussi, nous attendrons quelque temps avant de demander encore de l'argent à la population!" indique M. Jean-Bernard Gagné, chargé des relations publiques du comité provisoire.

L'activité prévue à la fin du mois est un porte à porte réalisé par le Conseil étudiant, et le jeunes espèrent alors ramasser les fonds qui manqueront pour que leur projet puisse commencer.

★ TOUT NOUVEAU! ★

CIRQUE



FORD BROS

100 MINUTES D'ÉMOTIONS • DE FIRES

* PRIX POPULAIRES * TENTES

ADMISSION POUR UN ENFANT (12 ans et moins)

GRATUIT

Ce billet non-remboursable

CENTRE COMMUNAUTAIRE D'OMERVILLE
338, boulevard Bourque, Omerville
LUNDI LE 16 SEPTEMBRE 1985 À 7H P.M. BIENVENUE À TOUS!

121922

POMMES LOBO

Cueillez dans le verger ou achetez au comptoir.

VERGER DU COIN Face au Relais du Domaine

Sortie du village de Compton, vers Coaticook

835-9159

Ouvert tous les jours de 9h. a.m. à 21h00 sauf le samedi de 9h00 à 19h00

121918

Venez cueillir vos **POMMES** dans le verger de la Ferme Emmanuel Cosmique

CUEILLEZ LA POMME CHANCEUSE ET MERITEZ-VOUS UNE SUPER SURPRISE

LOBO prête à cueillir

Nous aurons des spéciaux sur place à chaque semaine.
Exemple: **Sac de pommes à cuire GRATUIT**

En plus **PRODUITS BIOLOGIQUES** de notre serre: TOMATES, CONCOMBRES, PIMENTS, ETC.

OUVERT VEND. SAM. DIM. 8 h 30 à 18 h 00

FERME EMMANUEL COSMIQUE
AUSTIN, QC

ici Magog
ici Sherbrooke
ici Lac

entrez bien indiquée!

APPORTEZ VOS CONTENANTS

121923

d'une ligne à la page

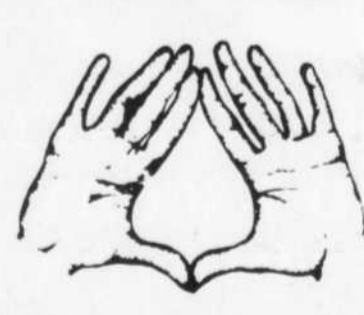
PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES



Les Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie et compagnie d'assurance générale tenaient récemment au Domaine St-Laurent de Compton leur colloque regroupant 128 de leurs meilleurs représentants.

Me Paul Dolan, Président de la société ainsi que M. Pierre Shoener, vice-président exécutif, y assistaient. La région de l'Estrie était avantageusement représentée par M. Jean-Pierre Paquette, directeur de l'agence de Sherbrooke, M. Réjean Petit, directeur adjoint, ainsi que MM. Claude Marcoux et Daniel Audit.

Sur la photo de g. à d.: Gilles Guérard, meilleur vendeur de la Société et Me Paul Dolan, président de la Société. 122241



Centre de Santé des Femmes de Sherbrooke Inc.
80, rue Alexandre, Sherbrooke (Québec) J1H 4S6

C'EST LA RELANCE DES ACTIVITES AU CENTRE DE SANTE DES FEMMES DE SHERBROOKE

1. Série de 7 rencontres portant sur l'auto-santé gynécologique (1 / sem.) 21 heures: 20,00\$.
Début: mardi le 17 septembre à 19h00.
2. Deux séries de rencontres sur la contraception douce.
Dates: mercredi-jedi les 16-17 octobre ou 27-28 novembre à 19h00. 10,00\$/session.
3. Série de 7 rencontres portant sur la ménopause (1 / sem.)
Début: mercredi 25 septembre à 13h30.
21 heures: 20,00\$.
4. Série de 12 rencontres portant sur la boulimie (relation compulsive à la nourriture)
Début: mardi le 17 septembre à 13h30.
36 heures: 25,00\$.
5. Deux fins de semaine portant sur l'auto-santé gynécologique.
4-5-6 octobre ou 8-9-10 novembre.
15,00\$ / fin de semaine.
6. Tous les mardis matin, il y a une clinique de pose de capes cervicales (méthode mécanique de contraception).
7. Du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30 les travailleuses du Centre de Santé seront disponibles pour répondre à vos questions au service d'accueil.

Pour les inscriptions aux ateliers et/ou informations supplémentaires, s'adresser au Centre de Santé des Femmes, 80, rue Alexandre, Sherbrooke.
Tél.: 564-7885.

122516

Le Salon de la PME industrielle

Un carrefour entre commerçants et industriels

EAST-ANGUS (DD) — Le Salon de la PME industrielle Mégantic-Compton, inauguré hier soir à East-Angus, se veut avant tout un carrefour, un point de rencontre entre fabricants, commerçants et consommateurs.

Près d'une cinquantaine d'industries et autant de commerces prennent part à ce salon, organisé conjointement par les corporations de développement économique de Mégantic, Haut St-François et Coaticook, auxquelles s'est joint le Salon du commerce d'East-Angus.

La particularité de ce salon tient au fait qu'il permet au public de voir les produits d'ici, en même temps que ceux qui les fabriquent,

a expliqué la présidente du salon de la PME, Mme Estelle Gobeil.

La formule permet aux entrepreneurs de découvrir les ressources de la région, de se faire connaître davantage, d'avoir accès à diverses

sources d'information (gouvernement, financement, etc...), en plus de susciter la fierté régionale.

"Il s'agit d'un levier très fort pour le développement économique de la région", soutient Mme Gobeil.

"Le salon est un instrument privilégié pour permettre à l'industriel qui débute d'avoir accès aux personnes ressources et de connaître les différents services gouvernementaux", a-t-elle précisé.

M. Roger Turmel, le responsable du Salon du commerce, fait valoir de son côté que l'événement offre aux commerçants de la région de East-Angus de mieux se faire connaître des consommateurs.

"On s'est rendu compte que les gens ne savaient pas ce qu'ils avaient chez-eux", a-t-il déclaré.

Ce salon propose donc bien da-

vantage qu'un simple éventail des industries et commerces du comté de Mégantic-Compton. Les responsables veulent d'abord permettre aux petits investisseurs d'avoir accès à l'information et aux conseils permettant de faire démarrer une entreprise, ou d'assurer sa survie.

Pour ce faire, de nombreux groupes conseils en gestion et administration, informatique et comptabilité, seront sur place durant tout le week-end. Plusieurs conférenciers, dont M. Alain Lemaire, du groupe Cascades, s'adresseront également aux participants.

Accueil Notre-Dame: objectif de 75,000\$

MAGOG (GP) — Le Conseil d'administration de l'Accueil Notre-Dame espère atteindre dimanche l'objectif de sa campagne de financement qui est de 75 000\$. C'est dimanche entre 11h et 18 heures qu'aura lieu le marathon radio-télévisé au cours duquel les bénévoles invite la population à poser un geste d'entraide, de solidarité et de fraternité.

Si l'objectif est atteint, Magog se verra doté d'une maison de convalescence et de transition qui offrira un hébergement lors des mauvais jours à des personnes âgées en difficulté. Géré conjointement par des laïcs et les Filles de la Charité du Sacré-Coeur, l'accueil Notre-Dame répond à un besoin précis des gens âgés qui auraient besoin

pour un temps délimité d'un lieu de transition entre l'hôpital et la famille; il s'adressera aussi aux familles qui ont la garde d'une personne âgée et qui doivent s'absenter momentanément.

Plusieurs démarches ont déjà été effectuées comme l'achat de trois terrains sur la rue St-David, et le conseil d'administration a reçu une maison (connue sous le nom de maison Voyer) en don de la Caisse populaire de Magog-Est. Il reste toutefois d'importantes dépenses à engager comme le déménagement de la maison sur les terrains de l'accueil, la construction des fondations et la pose de l'électricité, de la plomberie, et enfin, l'aménagement de la maison pour la rendre fonctionnelle.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Près d'une cinquantaine de fabricants, et autant de commerçants, exposent leurs produits au salon de la PME industrielle, qui se déroule tout le week-end à East-Angus.

Les Lions aident les plus défavorisés

MAGOG (GP) — Le club Lions de Magog fera appel à la générosité des automobilistes et des passants durant la journée de samedi en distribuant des pommes. En échange, les Lions se feront un plaisir de recevoir des dons qui seront

consacrés à aider les plus défavorisés dans le cadre des oeuvres du club. Des représentants des Lions se tiendront à trois endroits de la ville, soit au coin des rues Merry nord et Bowen de Merry sud et au chemin Hatley, ainsi que sur la rue

Sherbrooke au coin de la rue St-Luc. Cette activité se déroule dans le cadre de la journée internationale des Lions, et il se trouve qu'elle chevauche le marathon télévisé organisé en faveur de l'Accueil Notre-Dame. "C'est bien

sûr malheureux que deux activités de ce genre se déroulent la même fin de semaine, mais de toute façon, un pourcentage de notre collecte de samedi ira à l'Accueil Notre-Dame!" a précisé M. Jean-Léo Caron du club Lions de Magog.

CUEILLEZ-LES
vous-même

- Tomates roses
- Tomates rouges
- Betteraves
- Oignons espagnols
- Concombres
- Piments
- Poireaux
- Zucchini

FERME WERA Exactement l'endroit des fraises!
3900, Route 143 Lennoxville 562-5938

Jacques Juby candidat à Magog

MAGOG (GP) — M. Jacques Juby, directeur technique à la Dominion textile a déposé son bulletin de candidature au siège No 1 à l'occasion des élections complémentaires qui se dérouleront en octobre prochain. M. Juby est âgé de 41 ans, marié et père de deux enfants. Il est connu à Magog pour avoir occupé plusieurs années des postes de direction à la Caisse populaire de Magog; il participe éga-

lement à titre de bénévole à des activités sportives et oeuvre dans divers club sociaux. M. Juby est le second candidat à manifester son intérêt pour le siège No 1 après M. Ross Bennett; il est donc certain qu'il y aura une élection dans ce quartier, alors que M. Laurent Girard est encore la seule personne à avoir déposé sa candidature dans le quartier No 3.

Cours pour adultes

TEMPS PLEIN FORMATION PROFESSIONNELLE SHERBROOKE

- APPLICATION DE LA PEINTURE (débutant)
Début : 1985-12-02
Durée : 125 jours
- BRIQUETAGE-MAÇONNERIE (débutant)
Début : 1985-12-02
Durée : 125 jours (7 heures par jour)
- CHARPENTERIE-MENUISERIE (débutant) (MODULES A-B-C)
Début : 1985-10-28
Durée : 40 jours
- MÉCANIQUE AUTOMOBILE (perfectionnement)
Début : 1985-10-15
Durée : 104 jours
- TUYAUTAGE: PLOMBERIE (débutant)
Début : 1985-12-02
Durée : 85 jours

CENTRES DE RECRUTEMENT

À LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA RÉGION D'ESTRIE
OU
AU CENTRE TRAVAIL-QUÉBEC
OU
AU CENTRE D'EMPLOI DU CANADA DE VOTRE LOCALITÉ

N.B.: Pour les métiers de la construction de l'automobile seuls les compagnons peuvent s'inscrire aux Centres d'Emploi du Canada.

819-569-9761
LES FRAIS D'APPELS INTERURBAINS SONT ACCEPTÉS

en collaboration avec:
CFP COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'ESTRIE
La Commission Scolaire Régionale de l'Estrie

plus qu'un moyen...
une force!

UNE EXPÉRIENCE INCROYABLE!

FINANCEMENT INCROYABLE DE

6,8%

À L'ACHAT DES NOUVELLES FORD ESCORT, MERCURY LYNX, FORD TEMPO, MERCURY TOPAZE 85

Cette offre est temporaire; le financement est calculé en fonction de la somme totale à verser, et ce durant toute la durée du contrat, jusqu'à concurrence de 36 mois.

GARANTEE DURAGARDE
5 ANS
KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

SEULEMENT CHEZ CHAMPAGNE WINDSOR

120957

Procès Larocque: dénouement lundi?

par **Gérald Prince**
DRUMMONDVILLE - Julien Larocque, 23 ans, de St-Hyacinthe, est-il un malade mental ou un meurtrier, qui s'étant fait surprendre pendant un vol, a poignardé le seul témoin de son crime?

C'est ce que le grand jury des Assises, formé des sept hommes et cinq femmes, aura à décider lundi après avoir entendu l'exposé du juge Yves Mayrand au palais de justice de Drummondville.

Hier matin, à la reprise des audiences, la Couronne a retiré sa demande de présenter une contre-preuve et

resté hier pour délibérer.

Grand malade?

Le procureur de la défense, Me Normand Jutras, a soutenu que la preuve démontre que Larocque est un grand malade mental, dont les actes sont imprévisibles, au jugement inadéquat et qui n'a pas le sens de la mesure. De plus, ne révoquant plus ses médiations au moment du meurtre de M. Laprade, il a perdu contact avec la réalité de la même façon qu'il l'a

fait lors de ses sept mutilations précédentes. Le procureur reconnaît la mort de M. Laprade est attribuable aux actes de Larocque et il n'a pas contesté la preuve de la Couronne sur ce point. Pour illustrer la thèse de l'aliénation mentale, il a souligné le fait que Larocque a porté 47 coups de couteau à sa victime, beaucoup plus qu'il n'en fallait pour le tuer. Il a mentionné également que l'accusé ne sait pas agir avec mesure quand, pour se

punir, il se mutilait de façon beaucoup plus sévère que la faute qu'il se reproche: il s'ampute d'un doigt, par exemple, parce qu'il a uriné dans un réservoir d'essence appartenant à un ami. Même au moment du crime, soutient Me Jutras, Larocque a fait preuve d'aliénation mentale: en fouillant sous un oreiller alors que M. Laprade y dort, en s'acharant sur sa victime et finalement en s'emparant sans prendre les 5,585 \$ qui se trouvaient dans la chambre, les coups de couteau n'atteignaient

que partiellement et difficilement M. Laprade. Selon la Couronne, le couteau rejoignait avec difficulté les organes vitaux du vieillard, obèse, et pénétrait surtout dans les couches de graisse. Selon la thèse de la Couronne, Larocque n'aurait cessé de frapper qu'au moment où il était certain que M. Laprade ne survivrait pas à sa visite. Le procureur a également fait état des preuves démontrant que, dans les minutes entourant le crime, Larocque apparaissait calme et maître de lui.

Le meurtre à Daveluyville

Examen psychiatrique plus poussé demandé pour Winton

ARTHABASKA (MC) - D'un commun accord, les avocats de la défense et de la Couronne, dans l'affaire de meurtre à Daveluyville, demanderont que l'accusé Johannes Winton subisse un examen psychiatrique plus approfondi.

Winton et un adolescent de 17 ans, dont on doit taire l'identité, sont accusés du meurtre au premier degré de Mme Béatrice Moffat et de tentative de meurtre sur son mari, M. Roy McLeod. Le couple, des Ontariens, revenait de la

Nouvelle-Ecosse lorsqu'ils ont fait monter à bord de leur caravane de type "camper", les deux jeunes auto-stoppeurs dans cette province. Décidés à voler la caravane et l'argent du couple, les jeunes les ont sauvagement attaqués à coups de

couteau sur l'autoroute 20, à Daveluyville.

Requête lundi

La requête des deux avocats sera entendue par un juge de la Cour des sessions de la paix, au Palais de justice

d'Arthabaska, lundi. Si elle est acceptée, il s'agira d'une deuxième batterie de tests pour Winton, qui sera envoyé à l'Institut Pinel de Montréal. Le 19 août dernier, le juge Maurice Langlois avait déjà ordonné l'examen de l'accusé au Centre

de détention de Québec, à Orsainville.

C'est sur recommandation du Centre de détention de Québec que la demande est formulée, a expliqué Me Gérald Milot, procureur de la Couronne dans le

district judiciaire d'Arthabaska.

Par ailleurs, c'est le 3 octobre que doit se poursuivre l'audition de la requête de la Couronne au Tribunal de la jeunesse, pour déferer l'adolescent devant un juge de la Cour des sessions de la paix.

Roland Boulanger inaugure son usine d'assemblage de 1 million \$

par **Maurice Cloutier**
WARWICK - L'entreprise Roland Boulanger de Warwick inaugure aujourd'hui son usine d'assemblage et son centre de distribution, qui ont été aménagés au coût d'un million de dollars.

des produits dans la nouvelle bâtisse, la compagnie pourra réaménager son usine-mère en vue d'augmenter sa capacité de production de l'ordre de 35%, au dire de la secrétaire-trésorière.

L'agressivité de la direction, explique-t-elle. L'expansion de l'entreprise au fil des ans a porté à 185 le nombre d'employés à l'usine-mère et à celle de Ste-Clotilde-de-Horton.

Selon Mme Boulanger, la réorganisation de la production qui se concrétise aujourd'hui, conduira surtout à la consolidation de ces emplois à court terme.

Enfin, elle mentionne que l'entreprise Roland Boulanger possède également un moulin à scie à Woburn, qui emploie une vingtaine de personnes.



L'assemblage et la finition des moulures et des portes a commencé depuis peu, dans la nouvelle bâtisse.



Mme Rolande Boulanger

Ottawa et Québec

Les gouvernements fédéral et provincial ont contribué à ce projet. Le premier a versé une subvention de 200 000 \$ tandis que le second a pris en charge une partie des intérêts à payer.

ments permettront à l'entreprise Roland Boulanger de maintenir son leadership dans le domaine du bois ouvré et d'accroître sa part du marché.

Percée aux USA

Ecoulant sa production au Québec, en Ontario et dans les Maritimes, l'entreprise envisage aussi une percée aux États-Unis.

Les succès connus jusqu'à maintenant sont attribuables à la qualité de la main d'oeuvre et des produits offerts ainsi qu'à

...en bref

Bois-Francs

• Rencontre

VICTORIAVILLE - Les jeunes de la région des Bois-Francs sont conviés à une rencontre avec la candidate à la présidence du Parti québécois Pauline Marois, qui aura lieu le 14 septembre au Cégep du Vieux-Montréal. Un transport est prévu. Téléphonnez au 364-2309.

• Les oeuvres de Labelle

ARTHABASKA - Le Musée Laurier vous propose jusqu'au 27 septembre de découvrir les magnifiques tableaux du peintre Fernand Labelle. Né en Ontario, il a exposé ses oeuvres un peu partout dans le monde. Le Musée est accessible de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du mardi au vendredi ainsi que de 13h30 à 17h00 sur fin de semaine.

• Soutien financier

ARTHABASKA - Sur une base volontaire, chaque membre de la CSN dans la région des Bois-Francs est invité à verser 1 \$ par semaine pour soutenir les syndicats de Ventilateur Victoria en lock-out depuis le 22 mai dernier. Cette aide s'ajoutera à un emprunt de 50 000 \$ effectué par le syndicat pour poursuivre sa lutte. La CSN compte 2 500 membres dans les Bois-Francs.

• Début des cours

VICTORIAVILLE - Les cours dans plusieurs disciplines débutent cette semaine au Centre d'art de Victoriaville. D'autres cours et ateliers prendront également leur envol d'ici la fin de septembre. Des places sont encore disponibles. Téléphonnez au 758-8508 ou au 752-5037.

RECENSEMENT 85

QUÉBEC

Électrices! Électeurs!

Vous serez là? On va passer...

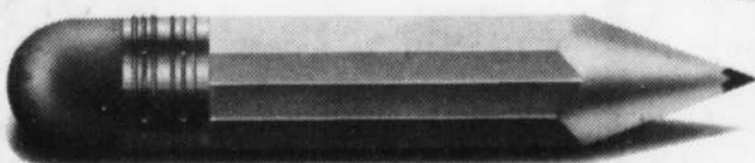
23, 24, 25, 26

SEPTEMBRE

Pendant cette période, deux recenseurs passent chez vous pour vous inscrire sur la liste électorale. Ils doivent porter, bien en vue, l'insigne du recenseur. Leur nom y est inscrit.

L'inscription d'un électeur sur la liste électorale doit se faire dans la section de vote où il est domicilié le 23 septembre 1985.

Seule une personne possédant la qualité d'électeur aura le pouvoir de donner les renseignements concernant l'inscription d'un autre électeur absent lors de la visite des recenseurs. Alors, voyez-yl



C'est le recensement annuel des électrices et électeurs du Québec

Le Directeur général des élections du Québec demande la collaboration de toutes les électrices et de tous les électeurs afin de bien accueillir chez eux les recenseurs qui ont la responsabilité de les inscrire sur la nouvelle liste électorale.

Vous devez absolument être inscrit sur la liste électorale pour pouvoir exercer votre droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse des élections générales, d'une élection partielle ou d'un référendum. La liste électorale dressée au cours du présent recensement est celle qui servira lors des prochaines élections générales.

Pour vous inscrire, près de 40 000 recenseurs dûment identifiés visiteront tous les foyers du Québec les 23, 24, 25 et 26 septembre.

Conditions pour être inscrit sur la liste électorale
 Peut être inscrite sur la liste électorale toute personne qui, le 23 septembre 1985:

1. a son domicile au Québec depuis 1 an;
2. est âgée de 18 ans;
3. est de citoyenneté canadienne;
4. n'est pas interdite, n'est pas en cure fermée suivant la Loi sur la protection du malade mental (chapitre P-41) ou n'est pas sous la juridiction du Curateur public; et
5. n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi électorale.

Inscription sur la liste électorale

On vous demandera d'épeler vos nom et prénom et de nous dire votre adresse, votre profession et votre âge. Les recenseurs vous questionneront sur votre qualité d'électeur. Vous n'avez qu'à répondre verbalement.

En raison des changements récents apportés à la Loi électorale, la liste électorale ne sera distribuée dans tous les foyers que lors du déclenchement du prochain scrutin, qui sera nécessairement précédé d'une révision. Notez que l'âge et la profession des électeurs n'apparaîtront pas sur cette liste.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378.

parce qu'un vote, ça compte



Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

L'ASSURANCE DES QUÉBÉCOIS

ASSURANCE DÉCÈS

POUR PERSONNES ÂGÉES DE 45-85 ANS

JUSQU'À \$10 000 COMPTANT

"Pas d'examen médical requis" à l'émission de la police

- Valide partout dans le monde
- Ne laissez pas une charge financière à ceux que vous aimez...

L.T. 14-9-85

UNITED AMERICAN INSURANCE CO.

André Larose
 C.P. 102, Drummondville, J2B 6V6
 212 Maisonnette,
 Drummondville, J2C 1Z7

Postez dès aujourd'hui pour informations sans obligation de votre part

NOM
 ADRESSE
 APP.
 VILLE
 TEL.
 CODE POSTAL
 OCCUPATION AGE

A VOTRE CHOIX: Plan individuel
 Plan conjoint

122711

L'ASSURANCE DES QUÉBÉCOIS

Importants travaux envisagés à Thetford-Mines

Disparition de la rue Smith?

par Pierre Sévigny

THETFORD-MINES - Il ne serait pas impossible que la célèbre rue Smith à Thetford-Mines ne devienne bientôt qu'un simple souvenir.

En effet, les dirigeants municipaux songent sérieusement à la possibilité de relocaliser une dizaine de maisons, particulièrement celles situées dans la partie basse de cette artère. Ces résidences seraient possiblement regroupées dans un secteur avoisinant, soit près de la rue St-Thomas, de façon à former un ensemble complet avec les autres maisons de la rue Smith qui ne seraient pas touchées par le projet.

Et, même si un projet de rénovation de la rue Smith est discuté depuis maintenant plus de dix ans, sa concrétisation pourrait se réaliser rapidement. A cet effet, le nouveau directeur général de la ville, Yvan Faucher, a précisé au journaliste de La Tribune que de nouveaux éléments au dossier obligent maintenant les édiles à considérer des délais courts. Il prend pour exemple les importants travaux d'assainissement des eaux de la rivière Bécancour qui font en sorte que plusieurs rues sont littéralement envahies, pour accueillir les nouvelles conduites d'égout.

En outre, les infrastructures municipales de la rue Smith sont maintenant désuètes et nécessitent d'importantes rénovations, voire des changements complets. Or, selon M. Faucher, en tenant compte de ces deux facteurs, il serait illogique de rénover les services dans la partie basse de la rue Smith, surtout qu'aucune nouvelle construction domiciliaire n'est prévue dans ce secteur. Bien au contraire.

Déménagement économique

Le directeur général soutient

aussi que les coûts relatifs à la rénovation des infrastructures municipales seraient équivalents à la relocalisation de quelque dix maisons concernées par l'actuel projet, soit de l'ordre de 750,000 \$. "A long terme, ce déménagement serait même économique et avantageux pour la corporation municipale, notamment au niveau de l'entretien des nouvelles infrastructures." De plus, M. Faucher précise que ce projet ajouterait une plus value aux maisons, augmentant d'autant le rôle d'évaluation foncière de la ville.

Mais, pour concrétiser ce projet, la ville aura besoin de l'aide financière gouvernementale. Des démarches en ce sens ont déjà été entreprises et M. Faucher se dit optimiste quant aux réponses positives qui pourraient être rendues prochainement. Surtout, dit-il, depuis l'annonce du ministre de l'Énergie et des Ressources, Jean-Guy Rodrigue, quant à la formation d'un groupe de travail spécial sur le développement économique de la région qui aura, entre autres, pour tâche de favoriser l'accélération de dossiers régionaux.

Délégation

D'ailleurs, pour ce projet et bien d'autres, le maire Marc Bergeron entend profiter de l'annonce récente du ministre Rodrigue pour travailler à leur concrétisation. Une délégation de maires de la région s'est rendue à Québec au cours des derniers jours pour obtenir de l'information additionnelle quant aux

intentions gouvernementales touchant ce plan de relance. "Je ne sais pas si le gouvernement a des engagements précis mais nous au-

tres on a des demandes très précises à formuler. Le temps des discours est passé, il faut maintenant penser aux réalisations."

Le projet de relocalisation de la rue Smith prend donc plus d'importance et sa concrétisation risque de déranger les nostalgiques, particu-

lièrement ceux qui n'ont jamais trouvé mieux en photographiant cette artère pour illustrer la ville de Thetford-Mines.



La célèbre rue Smith à Thetford-Mines pourrait changer de visage ou ne devenir qu'un simple souvenir.

(Photo La Tribune par Pierre Sévigny)

Parc Frontenac: détails des audiences publiques et plan d'aménagement dévoilés mardi

THETFORD-MINES (PS) - C'est mardi prochain que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche dévoilera à Thetford-Mines tous les détails relatifs aux audiences publiques sur le parc Frontenac.

Au mois de mai dernier, le sous-ministre adjoint au MLCP, Pierre Boucher, avait profité de la tenue d'une réunion à Thetford-Mines pour lancer un appel à la mobilisation, afin de faire respecter l'échéancier initial qui avait été prévu au sujet de l'aménagement de ce parc. D'autant plus que pour l'année 1985-86, aucun montant en immobilisation n'est disponible, ce qui retarde le complément des travaux.

Depuis 1976, le gouvernement du Québec a investi un peu plus de 8 millions \$ dans le parc Frontenac et le gel budgétaire retarde actuellement le complément des travaux, notamment pour l'aménagement des 150 sites de camping dans le secteur St-Daniel.

Le sous-ministre Boucher avait alors demandé l'aide des intervenants du milieu en les invitant à exercer toute la brochette de moyens de pression. Il appert que la tenue des audiences publiques est une excellente occasion pour faire valoir les différents points de vue de la population et il semble bien que l'appel à la mobilisation, lancé en mai dernier par M. Boucher, n'est pas tombé dans l'oreille de sourds.

Plan d'aménagement

En plus d'annoncer la tenue de la consultation populaire, les représentants du MLCP profiteront de la rencontre de mardi prochain pour présenter le plan d'aménagement proposé pour le futur parc.

A cet effet, les surprises seraient fort surprenantes. Ainsi, l'aménagement du parc, sur une superficie de 150 kilomètres carrés, est tou-

jours axé sur la mise en valeur du Grand lac St-François. Le parc protégera ainsi quelque 55 pour cent des berges du Grand lac qui offre une eau de grande qualité.

Les intentions du MLCP ont été modifiées quelque peu quant à l'exploitation du parc comprenant les secteurs récréatifs de St-Daniel et Ste-Praxède, ainsi qu'une vaste réserve. Ainsi, pour la réserve, le ministère proposera d'éliminer toutes

activités éventuelles de coupe de bois ou d'exploitation minière, seules quelques zones vertes seront protégées pour l'agriculture.

Les premières approches laissent croire que cette orientation sera vraisemblablement acceptée. En plus de la pêche, ce secteur mettra l'accent sur la mise en valeur du milieu naturel par l'aménagement de sentier pour des randonnées pédestres ou équestres ainsi que le ski de fond.

Nouveau restaurant de 1,5 million \$

par Gilles Dallaire
VICTORIAVILLE - Un restaurant portant le fanion de la chaîne Burger King sera mis en chantier dans quelques semaines, à l'intersection du boulevard Jutras et du boulevard Bois-Francis, à Victoriaville, là où s'élève le motel Carrefour.

Le restaurant sera le troisième à être construit par la firme Les Restaurants Jean-Louis Roy, une entreprise dont l'unique actionnaire, M. Jean-Louis Roy, un homme d'affaires âgé de seulement 28 ans, vient de se voir décerner par la Chambre de commerce de Sherbrooke le titre fort convoité de personnalité du mois.

Le plus grand

Il sera plus vaste que les restaurants capables d'accueillir 150 personnes que M. Roy possède déjà à

Sherbrooke et à Drummondville, puisqu'il pourra recevoir 200 personnes.

"Sa construction nécessitera, compte tenu des travaux connexes, un investissement d'environ 1,5 million", a révélé M. Roy en expliquant que la démolition du motel Carrefour débutera lundi et qu'il prévoit que l'ouverture officielle du restaurant aura lieu vraisemblablement lieu au début de décembre.

Il a motivé le choix du site par la proximité de points d'attraction particulièrement puissants dans le voisinage immédiat. "Le Colisée des Bois-Francis est à deux pas, de même que l'école polyvalente Le Boisé, le Collège de Victoriaville et le Carrefour des Bois-Francis, un centre commercial très achalandé", a expliqué M. Roy qui a révélé que, comme à Sherbrooke et à Drummondville, les enfants seront choyés puisque des jeux conçus

pour eux seront aménagés devant le restaurant dont le parc de stationnement pourra recevoir 80 automobiles.

Échange de terrains

Il a souligné qu'il vient de conclure avec la Ville de Victoriaville, un échange de terrains qui rendra possible l'élargissement du boulevard Bois-Francis ainsi que l'aménagement d'une bretelle qu'emprunteront les automobiles et les camions, arrivant du côté du restaurant et tournant sur le boulevard Jutras.

"De plus, on verra mieux l'intersection car le restaurant sera construit à une distance respectable de la chaussée", d'ajouter M. Roy qui a révélé que, dès l'ouverture du restaurant, une centaine de personnes y travailleront, dont une bonne quarantaine à temps plein.

MRC d'Acton: Jean-Guy Francoeur n'abandonne pas

par Roger Lafrance

ACTON VALE - Même s'il ne pourra tenter un recours collectif contre la MRC d'Acton, Jean-Guy Francoeur entend poursuivre sa lutte pour détacher les quatre municipalités dissidentes de cette MRC, mais ce sera de façon beaucoup plus politique.

M. Francoeur a expliqué hier que le verdict de la Cour d'appel ne l'empêcherait pas de poursuivre légalement la MRC, s'il le désirait: "En fait, les juges de la Cour d'appel n'ont pas tranché sur la question de fond qui, elle, porte sur les consultations qui ont eu lieu avant que la MRC se forme, a déclaré M. Francoeur. Le jugement était de savoir si oui ou non, on pouvait faire un procès en recours collectif".

Le requérant, qui est aussi le président du Comité de citoyens de St-Liboire, prétend que la MRC d'Acton n'aurait pas observé toutes les procédures de consultation lors de sa formation et demande ainsi que soient annulées ses lettres patentes. M. Francoeur désire donc une poursuite en recours collectif mais la Cour supérieure du Québec

et la Cour d'appel ont jugé irrecevable sa demande parce qu'elle ne rencontrait pas toutes les exigences du recours collectif.

Au niveau légal, M. Francoeur n'entrevoit pas continuer les poursuites pour l'instant. "Une poursuite intentée par un individu pourrait coûter 12,000\$ environ. Nous allons plutôt attendre la venue des prochaines élections pour voir ce que le Parti libéral décidera," a-t-il indiqué.

Ainsi, la lutte devrait donc se poursuivre du côté politique. M. Francoeur dit avoir confiance que le Parti libéral, s'il est élu aux prochaines élections, tranchera à la faveur des dissidents dans ce dossier. Il entend mobiliser son comité de citoyens pour travailler activement pour le PLQ aux prochaines élections.

Cette déclaration se veut un désaveu à l'endroit du député péquiste de St-Hyacinthe, M. Maurice Dupré, qui appuyait pourtant les dissidents dans leurs démarches. Pour M. Francoeur, l'appui du député a donné très peu de résultat à Québec jusqu'à maintenant.

SIDAC: budget de 63,750 \$

VICTORIAVILLE (MC) - La Société d'initiative et de développement des artères commerciales (SIDAC) du centre-ville de Victoriaville propose un budget de 63 750\$ pour sa première année com-

plète d'opération, de janvier à décembre 1986.

Les quelque 200 membres de la SIDAC sont convoqués à une assemblée spéciale le 25 septembre à l'Hôtel de ville de Victoriaville pour l'étude et l'adoption des pré-

Les irréductibles

STIHL 024,028,034,

En voila qui n'ont pas peur des gros travaux. Fiables, robustes et agressives, les irréductibles doivent tout sur leur passage.

Les irréductibles, ce sont des scies à chaîne qui conviennent pour tous les travaux de coupe, d'ébranchage ou de sciage. Elles vous offrent aussi un confort de travail incomparable grâce à leurs nombreux dispositifs de manœuvre et d'entretien. Les irréductibles sont équipées de la chaîne «Domatic» de STIHL et leur système d'allumage électronique totalement étanche garantit un

démarrage sûr et un fonctionnement sans problème. Dotées d'un système anti-vibrations, les irréductibles améliorent de beaucoup les conditions de travail de l'opérateur.

Les irréductibles sont dotées d'un système complet de sécurité, dont un dispositif de frein par inertie, soit, un frein plus rapide que tout autre système au monde. Il bloque la chaîne en cas de rebond de la scie, non seulement de façon verticale mais aussi de façon horizontale.

SPECIAL
\$369⁹⁵
Rés. \$409.95

STIHL
LA PLUS VENDUE AU MONDE



Les dévoreuses

DÉBROUSSAILLEUSES STIHL FS90

... parce que rien ne peut leur résister. Les gros travaux autour de la ferme, les dévoreuses s'en occupent en deux temps, trois mouvements grâce à leurs multiples accessoires. Et... elles fonctionnent à essence!

Équipez-vous de ces débroussailleuses professionnelles conçues pour une utilisation continue et dure. Les dévoreuses sont puissantes (de 19.8 cc à 31.7 cc, selon le modèle) mais d'un poids qui rend le travail agréable et facile. Elles offrent aussi un maximum de confort et de sécurité.

Les dévoreuses de STIHL disposent d'un système d'allumage électronique étanche. Elles sont

fiables et insensibles au mauvais temps et à l'humidité.

De plus, les dévoreuses sont construites avec la même précision allemande en fait de mécanique, que les scies à chaîne STIHL, les meilleures au monde.

Pour un travail parfait autour de la ferme, même dans les pires conditions, fiez-vous aux dévoreuses de STIHL.

STIHL 024S
SPÉCIAL
369,95 \$
Prix régulier 429.95 \$

STIHL 034
SPÉCIAL
449,95 \$
Prix régulier 509.95 \$

STIHL 028S
SPÉCIAL
409,95 \$
Prix régulier 454.95 \$

STIHL
LA PLUS VENDUE AU MONDE



Attachement standard sauf modèle FS65AVRE

LOU-TEC

FLEURIMONT inc.

1500, rue Conseil, Fleurimont
564-1500